



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie nationale

N° 66417 du 19 décembre 2025
GEND/CEGN/DRCE/BROCE

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4111-1 à L. 4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2008-939 du 12 septembre 2008 relatif aux officiers sous contrat ;

Vu l'instruction n° 55500 GEND/DRHGN/SDPO du 11 juin 2024, relative au recrutement, à la formation et à l'emploi des officiers sous contrat de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 64500 GEND/CEGN/DRCE/BROCE du 11 décembre 2025.

DÉCIDE

Art. 1^{er}. - À l'issue de la présélection complémentaire OSC ENCADREMENT (2025-2026), les quatre **(04)** candidats et candidates dont le nom suit, sont déclarés pré-sélectionnés (classement par ordre alphabétique) :

N° CANDIDATURE	NOM DE NAISSANCE	NOM D'USAGE	PRÉNOM	CENTRE DE SÉLECTION
1469156	BELLEC	BAILLEUX-BELLEC	Charlotte	CSC Paris
1471330	BOURILLON	BOURILLON	Margot	CSC Paris
1472222	BURGARD	BURGARD	Doriane	CSC Bordeaux
1471872	RUMEN	RUMEN	Baptiste	CSC Paris

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

Division du recrutement, des concours et des examens

Bureau des recrutements officiers, des concours et des examens

02 rue Toufaire,

17 300 ROCHEFORT

05.17.75.15.13

broce.drce.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Art. 2. - Les candidats pré-sélectionnés seront convoqués à l'Académie militaire de la gendarmerie nationale (AMGN) entre le mardi 03 et le vendredi 20 février 2026 pour passer les épreuves de sélection.

Pour le ministre et par délégation,
le général de division Christophe DUBUIS,
adjoint au directeur des ressources humaines
de la gendarmerie nationale

ORIGINAL SIGNÉ